



Vous aimez naviguer ?  
Les régates vous font vibrer ? Ou... vous tentent ?  
**Le Trophée du parc marin du golfe du Lion,  
édition 2023, c'est parti !**

Participez-y, pour vivre des régates uniques en Méditerranée et vous engager en faveur de la préservation de notre patrimoine marin.

● Le Trophée du parc marin, édition 2023, ce sont trois régates renommées, sur des plans d'eau de toute beauté :

- la *Tramontana cup*, à Leucate les 15 et 16 avril ;
- la *Rimage racing*, à Banyuls les 6 et 7 mai ;
- les *Nautiques d'Argelès*, à Argelès-sur-Mer les 3 et 4 juin.

● Le Trophée du parc marin, c'est aussi un partenariat citoyen d'exception entre l'office français de la biodiversité (l'OFB) dont émane le parc, le comité départemental de voile des Pyrénées-Orientales (le CDV 66) et les clubs de voile qui le souhaitent. L'objet de ce partenariat ? Coopérer à la sauvegarde de l'écosystème marin et montrer comment ceux qui pratiquent la voile peuvent s'impliquer en ce sens.

● Le Trophée du parc marin, ce sont enfin trois week-ends de printemps festifs, conviviaux, orchestrés par le CDV 66 et successivement, les yacht clubs de Port Leucate (YCPL), de Banyuls (le Cercle nautique), d'Argelès (YCAR). Venez apprécier, lors des régates, animations et repas prévus, notre patrimoine marin, les activités durables qu'il favorise et ses produits de qualité (pêche, etc.).

## Qui peut participer au Trophée ?

Tous les amateurs de voile, détenteurs d'une licence de voile. Vous voulez être équipière/équipier lors d'une régata ? C'est possible ! En souscrivant une licence journalière sur place, au tarif de 10 €. Renseignez-vous auprès du club de Leucate : tél. 06 87 60 64 27.

### Première régata : Port Leucate, 15 et 16 avril

Yacht-club de Port Leucate (YCPL)  
**Inscrivez-vous ici** avant le jeudi 13 avril, 18h.  
**Tarif** : 20 € par bateau (sauf forfait annuel régata du YCPL).  
Site internet : <https://www.ycpl.fr>

## Contacts

**Parc naturel marin du golfe du Lion :**  
Mme Alizée Martin, tél. 07 60 25 61 08  
[alizee.martin@ofb.gouv.fr](mailto:alizee.martin@ofb.gouv.fr)

**Comité départemental de voile (CDV 66) :**  
M. Laurent Sagols, président, tél. 06 82 41 03 41  
[laurentsagols@gmail.com](mailto:laurentsagols@gmail.com)





## Parc marin – CDV 66 : un partenariat d'exception !

La deuxième édition du Trophée du parc marin du golfe du Lion débute en avril. Saviez-vous que la compétition est née en 2022, d'un partenariat inédit entre l'office français de la biodiversité (OFB) et le comité départemental de voile des Pyrénées-Orientales (le CDV 66) ? On vous raconte pourquoi.

Voilà deux ans que le Trophée du parc marin du golfe du Lion arrive, avec le printemps, pour nous faire vivre de belles régates, près des côtes de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. A son initiative, en 2022, deux partenaires : le comité départemental de voile des Pyrénées-Orientales (CDV 66), représentant la majorité des yacht-clubs du département, et l'office français de la biodiversité (OFB). Notre motivation : promouvoir ensemble des activités écoresponsables de ce côté-là de la Méditerranée, pour sauvegarder un écosystème unique en France et montrer comment nous, qui pratiquons la voile, pouvons agir en ce sens.

La voile est écoresponsable... à condition que ceux qui s'y adonnent adoptent des comportements vertueux. Concrètement, avec le Trophée du parc marin, nous voulons vous offrir l'opportunité de vous familiariser avec de bonnes pratiques de navigation.

Organisateur du Trophée, le CDV 66 s'appuie sur vous, yacht-clubs qui fréquentez les eaux du parc marin. L'événement intègre des courses mythiques dans les communes littorales : *la Tramontana cup* à Leucate ; *la Rimage racing* de Banyuls et *les Nautiques d'Argelès*.

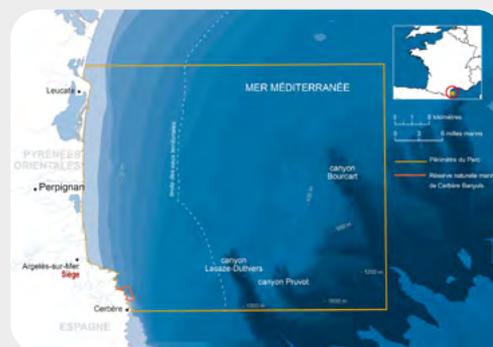
### L'OFB, un parrain de choix pour le Trophée du parc marin

En vous proposant le Trophée du parc marin, nous vous invitons, amateurs de voile, à la pratiquer avec un impact limité

sur l'environnement. Dans cet engagement écoresponsable, le CDV 66 reçoit le soutien matériel d'un parrain de choix : l'OFB.

En 2019, l'État a chargé cet établissement public administratif de protéger et restaurer la biodiversité des territoires nationaux. L'OFB a alors récupéré les missions de l'agence française pour la biodiversité et de l'office national de la chasse et de la faune sauvage, auxquels il a succédé. Dans le patrimoine naturel sur lequel il veille, figure [le parc naturel marin du golfe du Lion](#). Un bijou.

### CDV 66 et yacht-clubs s'engagent pour un Trophée éco-responsable



En contrepartie du parrainage de l'OFB, nous avons pris l'engagement, avec les clubs impliqués, de promouvoir, pendant tout le Trophée du parc marin du golfe du Lion, une pratique écoresponsable de la voile.

Ainsi, vous pourrez rencontrer les animateurs du parc marin sur leur stand, et :

- les interroger sur les bonnes pratiques de navigation ;
- mieux connaître notre espace de navigation et sa biodiversité ;
- apprendre comment contribuer au développement durable des activités maritimes et donc, à la protection de notre environnement.

*A lire : les actions écoresponsables proposées lors du Trophée du parc marin, édition 2023, en page 5.*





## Le parc marin du golfe du Lion, notre patrimoine

Créé le 11 octobre 2011, le parc marin du golfe du Lion est un espace protégé de 4 010 km<sup>2</sup>, qui couvre 35 milles nautiques au large des côtes des Pyrénées-Orientales et de l'Aude. Il mène, concomitamment, des missions environnementalistes, scientifiques et de communication.



De Leucate (Aude) à Cerbère (Pyrénées-Orientales, frontière avec l'Espagne), soit plus de cent kilomètres, vous naviguez sur une aire marine protégée : le parc naturel marin du golfe du Lion. Il touche douze communes littorales de la Méditerranée, du nord au sud : Leucate, Le Barcarès, Torreilles, Sainte-Marie-la-Mer, Canet-en-Roussillon, Saint-Cyprien, Elne, Argelès-sur-Mer, Collioure, Port-Vendres, Banyuls-sur-Mer et Cerbère.



Sa mission ? Protéger et restaurer la biodiversité de son territoire ; valoriser ses richesses, y compris humaines. Cette mission se décline en volets environnementalistes, scientifiques et de communication, avec les trois objectifs ci-contre.

### 1

Explorer et faire connaître l'écosystème de la portion de Méditerranée couverte (ses eaux, son biotope, les activités humaines qu'elle alimente...).

Le parc partage les données scientifiques qu'il produit avec les parties prenantes de la région.

### 2

Protéger son patrimoine. Le parc sensibilise la population à la préservation de l'environnement. Il mène des actions concertées pour améliorer les pratiques des opérateurs locaux (limitation des mailles des filets de pêche, etc.).

### 3

Contribuer au développement d'activités durables dans la région, comme la petite pêche côtière, les sports nautiques de glisse...

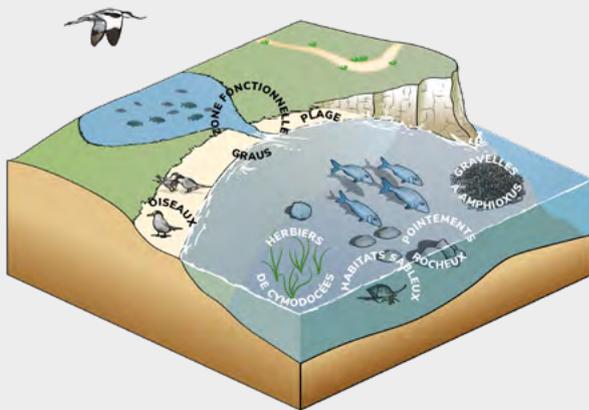
Pour avancer sur ce chemin de progrès, le parc marin emploie une vingtaine d'agents.



Le parc marin du golfe du Lion, notre patrimoine (suite)

## Des dauphins aux herbiers de Posidonies

Des espèces remarquables à préserver, le golfe du Lion en héberge plusieurs. En 2020, sur le fondement de ses recherches scientifiques, le parc marin a édité une brochure pour nous renseigner à cet égard. Il a identifié quatre secteurs aux enjeux de biodiversité communs.



- La côte sableuse. Elle s'étend sur les trois-quarts du littoral du parc marin, de Leucate à Argelès-sur-Mer. Elle héberge, par exemple, l'amphioxus, petit invertébré enfoui dans les fonds sableux, à quelques dizaines de mètres du bord, dans des densités probablement uniques en Méditerranée.



- Le plateau continental, source d'alimentation pour l'homme et quantité d'espèces marines, dont les grands dauphins font leur habitat de prédilection.



- La côte rocheuse, de Collioure à Cerbère, qui révèle une biodiversité d'une richesse exceptionnelle. Elle foisonne en [herbiers de Posidonies](#), espèce de plante à fleurs protégée propice à la vie (nursérie de poissons) et à l'oxygénation.



- Les canyons aux coraux profonds (canyon *Lacaze-Duthiers* au large de Banyuls), que les grands cétacés comme la baleine de Cuvier fréquentent.

Vous voulez en savoir plus sur notre biodiversité ?  
Lisez [ici](#) le document de synthèse du parc marin.



## Yacht-clubs et régatiers s'engagent pour l'environnement



La première conférence évoquera les écogestes de la navigation. Elle aura lieu à Leucate, le samedi 15 avril, après la régata.

Vous pourrez en apprendre beaucoup sur notre espace maritime méditerranéen, ses enjeux, les activités qui s'y déploient, sa biodiversité, sa faune et sa flore. Vous pourrez également vous sensibiliser à la manière de le préserver, grâce à des comportements simples.



Clubs de voile, régatiers, plaisanciers, amateurs de voile en général, lors du Trophée du parc marin, le comité départemental de voile des Pyrénées-Orientales (CDV 66) et les yacht-clubs participants vous offrent l'opportunité :

- de vous familiariser aux bonnes pratiques de navigation ;
- de mieux connaître votre espace de navigation et sa biodiversité ;
- de contribuer au développement durable des activités maritimes.

En y participant, vous agirez pour la protection de notre milieu marin.

### Une bonne occasion de vous informer sur votre espace de navigation

Lors de chaque week-end de régates, à Leucate, à Banyuls et à Argelès-sur-Mer, le parc naturel marin du golfe du Lion tiendra des stands d'information et proposera des conférences.

### Des régates respectueuses de l'environnement

Dans l'organisation du Trophée du parc marin, le CDV 66 et les yacht-clubs y participant s'engagent en faveur de la préservation de notre environnement.

### Comment ?

**Par le soin apporté au balisage des parcours.** Il est pensé pour éviter d'endommager les fonds marins et épargner leurs habitats sensibles ou protégés. Dans cette démarche, les clubs organisateurs reçoivent le soutien de l'équipe du parc marin, qui a cartographié les fonds. « Nous nous



sommes engagés à utiliser au maximum les marques naturelles et existantes sur les parcours côtiers », explique Laurent Sagols, le président du CDV 66. « Pour les parcours construits, nous ancrerons, autant que possible, les bouées en zone sableuse. » L'équipe du parc marin voudrait aussi expérimenter des bouées avec des systèmes de contrepoids pour limiter le ragage (détérioration par frottement des chaînes sur le fond).

**Par l'attribution aux vainqueurs du Trophée de lots utiles, réutilisables**, « issus de matériaux recyclables et corrélés aux enjeux de connaissance et de préservation du milieu marin », souligne Alizée Martin, chargée de projet du parc marin.

**Par la valorisation de produits locaux, de saison (pêche durable, fruits et légumes...) et de recettes traditionnelles de la région**, lors des repas et collations qui agrémenteront les régates.

**Par le recours à de la vaisselle réutilisable, non jetable ou biodégradable**, lors de ces repas.

**Par la limitation du nombre de déchets engendrés lors du Trophée du parc marin, l'installation de points de tri pour le recyclage des déchets** et le nettoyage complet des parcours et des lieux, au terme des compétitions.

## Régatiers, testez et améliorez vos pratiques de navigation

Skippers et équipiers, si vous tentez l'aventure du Trophée du parc marin, vous vous engagerez sur des gestes simples, respectueux de l'environnement de l'aire marine protégée.

### Des exemples ?

Vous recevrez de l'information, auprès de l'équipe du parc marin, sur les bonnes pratiques de navigation, pour réduire au maximum votre empreinte écologique :

- quelle alternative à l'antifouling ? Comment utiliser des produits de motorisation, d'entretien des habitables, à moindre impact ?
- quelles sont les conditions de mouillage autorisées ?
- quel est l'impact de l'abandon de déchets en mer ?
- comment utiliser l'eau raisonnablement lors du nettoyage des bateaux ?



Vous pourrez tester vos connaissances et comportements sur les écogestes grâce à des jeux (quizz...).

Vous vous interdirez d'abandonner des déchets, sur terre et en mer, sous peine de pénalités lors des régates.

Vous éviterez, autant que possible, l'usage de bouteilles en plastique.

## Le Trophée s'ouvre à tous les clubs et amateurs de voile

Le CDV 66 et les clubs qu'il fédère y croient : la voile en général – les régates en particulier – sont des pratiques accessibles à tous. C'est pourquoi le Trophée du parc marin s'ouvre à tous les amateurs, avec ou sans voilier. Clubs de voile, passez le message autour de vous !

Nous vous proposons de faire partie des équipages, selon les places disponibles. Vous pourrez souscrire sur place une licence journalière au tarif de 10 €.

Vous profiterez de cet événement festif et pourrez élargir vos connaissances sur le parc marin, ses enjeux et la manière de vous engager pour la protection de son environnement.

Les clubs de voile qui voudront se joindre à l'événement, lors d'éditions prochaines, sont les bienvenus !



## A Leucate, la Tramontana cup lance le Trophée du parc marin

Cette année, le Trophée du parc marin du golfe du Lion débute à Leucate, les 15 et 16 avril, par une régata réputée : *la Tramontana cup*. Événement d'autant plus important qu'il marque, pour son promoteur, le yacht-club de Port Leucate, l'ouverture de la saison nautique. Inscrivez-vous !



« Nous sommes ravis que *la Tramontana cup* lance à la fois le Trophée du parc marin, pour la deuxième année consécutive, et la saison nautique à Leucate », relève Michel Astruc, le président du yacht-club de Port Leucate (YCPL). « La compétition se déroulera sur deux jours, les samedi 15 et dimanche 16 avril, pour nous donner la chance de surmonter l'aléa climatique. »

### YCPL, un club de l'Aude dans le Trophée

Leucate se trouve à l'extrémité nord du parc marin du golfe du Lion. Son yacht-club est le seul du département de l'Aude à animer une course du Trophée. « La perspective de courir avec les clubs de la région est très motivante, poursuit Michel Astruc. Nous espérons accueillir à *la Tramontana cup* une vingtaine de bateaux, dont plusieurs en provenance d'autres communes. L'an dernier, pour la première édition du Trophée du parc marin, nous avons déjà eu le plaisir de voir régater onze bateaux, dont deux extérieurs au club, malgré la période de fin de Covid-19. Nous invitons les autres clubs de la région à nous rejoindre pour cet événement. »

*La Tramontana cup* devrait faire date dans la région, en attirant une centaine de personnes. Elle souligne, par ailleurs, la solidarité des bénévoles du monde de la voile : une quinzaine d'entre eux assureront la logistique des régates et des animations programmées.

### La promotion de l'aire marine protégée

Deuxième motivation pour le yacht-club de Port Leucate : associer, dans *la Tramontana cup*, les valeurs de la voile et celles du parc marin du golfe du Lion. « Nous allons, tout au long de la manifestation, informer le public et les régatiers sur la nécessité de préserver la biodiversité du parc marin. Nous allons également promouvoir les bonnes pratiques de voile, conformément aux engagements que le CDV 66 a pris auprès de l'office français de la biodiversité. »





Ainsi, lors de la *Tramontana cup* :

- le yacht-club et le parc marin du golfe du Lion organiseront une conférence à entrée libre, le samedi 15 avril à 18h30 pour présenter le parc et ses missions ;
- chaque bateau se verra offrir de la documentation sur le parc marin et les skippers répondront à un questionnaire sur les bonnes pratiques à adopter ;
- les régatiers seront informés des précautions à prendre pour éviter de perturber les dauphins, les oiseaux marins ;
- les bouées seront mouillées sur fond sableux ;
- il sera interdit de jeter des déchets à l'eau.



## Parcours splendides et convivialité



La *Tramontana cup* vous offre de naviguer sur un site magnifique, au large de plages de sable fin et doré et de falaises en calcaire. La régates se compose d'un parcours côtier et de parcours construits. Les avis et instructions de course sont consultables sur [le site internet du YCPL](https://www.ycpl.fr/wp/tramontana/).

Le yacht-club conviera les équipages, le samedi 15 avril à 20h, à un dîner au *Club house*. Il proclamera les résultats de la compétition le dimanche 16 avril après les régates.

### + d'infos

Retrouvez toutes les informations sur la *Tramontana cup* des 15 et 16 avril (conditions d'inscription, tarifs) sur <https://www.ycpl.fr/wp/tramontana/>

## Le yacht-club de Port Leucate



Partenaire du comité départemental de voile des Pyrénées-Orientales (CDV 66), le yacht-club de Port Leucate (YCPL) s'est créé il y a 25 ans, peu après l'installation du port. Il compte aujourd'hui plus d'une centaine d'adhérents et une cinquantaine de bateaux actifs, pour lesquels il anime régates, rallyes, croisières, jusqu'à Minorque.

Bien intégré dans sa région, l'YCPL a pour partenaire conventionnel la ville de Leucate, qui l'appuie lors de l'organisation d'événements. En 2022, il a proposé au CDV 66 d'intégrer l'une de ses courses favorites, la *Tramontana cup*, au Trophée du parc marin.

## Les prochaines régates du Trophée du parc marin

La *Rimage racing*, au départ de Banyuls, les 6 et 7 mai.

Les *Nautiques d'Argelès*, au départ d'Argelès-sur-Mer, les 3 et 4 juin.



## Le lancement de la deuxième édition du Trophée du parc marin du golfe du Lion a eu lieu le mardi 4 avril à 11h au Yacht club d'Argelès-sur-Mer.

Les présidents du parc naturel marin du golfe du Lion et du comité départemental de voile des Pyrénées-Orientales (CDV 66) ont, ce jour-là, signé la convention de partenariat portant sur l'organisation du Trophée et donné une conférence de presse.

Tous les clubs de voile des communes du périmètre du parc marin y étaient conviés. Plus d'infos dans notre prochaine *Lettre aux clubs*.



### Contacts

**Parc naturel marin du golfe du Lion :**  
Mme Alizée Martin, tél. 06 71 96 98 58  
[alizee.martin@ofb.gouv.fr](mailto:alizee.martin@ofb.gouv.fr)

**Comité départemental de voile (CDV 66) :**  
M. Laurent Sagols, président, tél. 06 82 41 03 41  
[laurentsagols@gmail.com](mailto:laurentsagols@gmail.com)

*Cette lettre est éditée par le CDV 66  
en collaboration avec le parc marin du  
golfe du Lion.*